

Association APE2A

88, rue de la forêt
35300 FOUGERES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2025

AEC Commissariats

Cocerto Audit
24 rue de la Rigourdière - CS 41738
35517 Cesson Sévigné Cedex
02 99 83 87 88
rennes@cocerto.fr

Association APE2A

88, rue de la forêt
35300 FOUGERES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux membres Adhérents,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association APE2A relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne le rattachement des produits à l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres adhérents.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Cesson Sévigné
Le 26 mai 2026

Pour la société
AEC COMMISSARIATS – Cocerto Audit



Yves BOUTRUCHE
Commissaire aux comptes

- BILAN ACTIF -

APE2A

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	15 701	12 041	3 659	4 846
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	129 152	56 083	73 069	73 441
Installations techniques, matériel et outillages industriels	17 667	12 952	4 716	7 011
Autres immobilisations corporelles	714 453	519 749	194 704	178 774
Immobilisations en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs / donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	29 176		29 176	29 176
Autres immobilisations financières	3 338		3 338	3 703
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	909 487	600 825	308 662	296 952
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Clients et comptes rattachés	56 571	28 931	27 641	23 016
Créances reçues par leg ou donations				
Autres créances	5 186 632		5 186 632	4 345 491
Charges constatées d'avance	2 546		2 546	2 818
Valeurs Mobilières de Placement	192		192	192
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	1 446 483		1 446 483	1 344 837
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 692 424	28 931	6 663 494	5 716 354
Frais d'émissions d'emprunt				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif				
TOTAL ACTIF	7 601 911	629 755	6 972 156	6 013 307

*Modèle Association

- BILAN PASSIF -

APE2A

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	59 732	59 732
Total Fonds propres sans droit de reprise	59 732	59 732
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Total Fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles	66 225	66 225
Réserves pour projet de l'entité	113 906	113 906
Autres réserves	795 431	771 614
Report à nouveau	-65 201	-84 260
Résultat de l'exercice (Excédent ou Déficits)	14 460	27 875
Situation Nette (sous-total)	984 553	955 093
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	83 570	67 031
TOTAL FONDS PROPRES	1 068 124	1 022 124
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	65 383	40 100
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES	65 383	40 100
PROVISIONS		
Provisions pour risques	223 264	226 000
Provisions pour charges	148 652	104 230
TOTAL PROVISIONS	371 916	330 230
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 792
Emprunts et dettes financières divers	5 061 010	4 310 832
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	149 527	115 125
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	205 519	183 235
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	50 540	1 397
Produits constatés d'avance	138	7 471
TOTAL DETTES	5 466 733	4 620 853
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	6 972 156	6 013 307

*Modèle Association

- COMPTE DE RESULTAT -

APE2A

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation		
Cotisations	40	
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations services	73 345	34 546
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	2 398 789	2 226 978
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public	329	
Dont les dons manuels		
Dont Mécénats		
Dont Legs, donations et assurances-vie	329	
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	88 031	52 158
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	11 000	
Utilisations des fonds dédiés	12 949	6 630
Autres produits	1 552	4 239
Total des produits d'exploitation (I)	2 586 036	2 324 552
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Autres achats et charges externes	562 882	524 992
Aides financières	7 857	
Impôts, taxes et versements assimilés	109 538	105 593
Salaires	1 183 250	1 088 776
Cotisations sociales	465 304	425 877
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	47 819	37 028
Dotations aux provisions	111 907	98 751
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Report en fonds dédiés	53 233	
Autres charges	24 483	13 632
Total des charges d'exploitations (II)	2 566 271	2 294 649
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	19 765	29 902

*Modèle Association

- COMPTE DE RESULTAT -

APE2A

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits Financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	14 646	15 712
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instrument de trésorerie		
Total des produits financiers (III)	14 646	15 712
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	10	33
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (IV)	10	33
RESULTAT FINANCIER (IV - III)	14 635	15 679
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	34 400	45 581
Résultat Exceptionnels		
Produits Exceptionnels (V)		16 951
Charges Exceptionnelles (VI)	16 539	32 097
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-16 539	-15 147
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	3 401	2 559
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	2 600 682	2 357 215
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	2 586 222	2 329 339
EXCEDENT OU DEFICIT	14 460	27 875
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	21 907	25 911
TOTAL	21 907	25 911
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	21 907	25 911
TOTAL	21 907	25 911

*Modèle Association

APE2A

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 6 972 156€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent comptable de 14 460€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 30/03/2026.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Informations et méthodes comptables :

Informations générales et faits significatifs de l'exercice :

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe qui forment un tout indissociable sont établis à la clôture de l'exercice au vu des enregistrements comptables et de l'inventaire.

L'annexe complète et commente l'information donnée par le bilan et le compte de résultat.

L'annexe comporte toutes les informations d'importance significative destinées à compléter et à commenter celles données par le bilan et par le compte de résultat.

Une inscription dans l'annexe ne peut pas se substituer à une inscription dans le bilan et le compte de résultat.

Information au titre des principes et méthodes comptables :

L'association a arrêté ses comptes et rédigé son annexe conformément aux dispositions du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, publié au journal Officiel du 30 décembre 2023 (dont l'application obligatoire est fixée aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025) et du règlement ANC n° 2023-08 du 22 novembre 2023 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Présentation comptable :

Règlement ANC 2022-06

A compter de l'exercice au 31/12/2025, la société a appliqué les recommandations du règlement ANC 2022-06.

Ce règlement a pour effet notamment :

- l'introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel,
- la suppression de la technique du transfert de charges,
- la modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers,
- L'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexes.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en œuvre :

L'association mène des actions éducatives, thérapeutiques, sociales et d'hébergement au plus près des lieux de vie d'enfants, d'adolescents, d'adultes et de familles en situation de fragilité psychique, en difficulté sociale et/ou d'insertion.

A cet effet, elle gère et crée des établissements, des services sociaux et médico-sociaux nécessaires à ses missions.

L'association exerce et initie ces missions seule ou en collaboration avec les partenaires concernés.

Elle adapte les actions ou services aux besoins des enfants, adolescents, jeunes, adultes et familles en difficulté.

Elle intervient également pour un accompagnement dans l'environnement des jeunes et des adultes : famille, école, logement, insertion, formation, culture, loisirs... sur un secteur géographique défini par les besoins recensés.

Informations sur les postes de l'actif du bilan :

État de l'actif immobilisé, amortissements et durées d'amortissement de l'actif immobilisé :

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

• État de l'actif Immobilisé :

Immobilisations	Valeur Brut début exercice	+	+	-	-	Valeur brute fin exercice
		Réévaluation	Acquisitions	Virements	Cessions/rebuts	
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	18 849	-	-	-	3 148	15 701
Total Immobilisations Incorporelles (I)	18 849	-	-	-	3 148	15 701

Immobilisations	Valeur Brut début exercice	+ Réévaluation	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Terrain	-	-	-	-	-	-
Constructions	129 152	-	-	-	-	129 152
Installations techniques, matériels et outillages industriels	17 667	-	-	-	-	17 667
Installations générales, agencements, aménagements divers	383 142	-	800	-	11 938	372 004
Matériel de transport	138 529	-	65 515	-	27 814	176 230
Matériel de bureau et informatique, mobilier	170 984	-	1 436	-	6 201	166 219
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Corporelles (II)	839 474	-	67 751	-	45 953	861 272

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluation	+ Acquisition	- Virements	- Cessions/Rebuts	Valeur brute fin exercice
Participations	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées à des Participations	-	-	-	-	-	-
Autres Titres Immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	32 879	-	35	-	400	32 514
Total Immobilisations Financières (III)	32 879	-	-	-	400	32 514
TOTAL (I + II+III)	891 202	-	67 786	-	49 501	909 487

• Amortissement de l'actif Immobilisé :

Amortissements de l'actif immobilisé	Valeur début exercice	+ Augmentations	- Diminutions	Valeur fin exercice
Frais établissement et développement (Total I)	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles (Total II)	14 003	1 187	3 148	12 041
Terrain	-	-	-	-
Constructions	55 710	372	-	56 083
Constructions inst. générales, agencts, amén. constr.	-	-	-	-
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	10 656	2296	-	12 952
Autres immo. corp.- Inst. générales, agencts, aménag. divers	287 336	7 471	11 938	282 869
Autres immo. corp.- Matériel de transport	94 230	25 473	19 957	99 746
Autres immo. corp. ,Matériel de bureau et informatique, mobilier	132 314	11 021	6 201	137 134
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Total Amortissement Immobilisations Corporelles (Total III)	580 246	46 633	38 096	588 783
TOTAL GENERAL	594 249	46 633	41 244	600 825

- Durées d'amortissement

Immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 5 ans
Construction	Linéaire	10 à 15 ans
Installations générales - Matériel et outillage	Linéaire	1 à 15 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 à 7 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

Actif circulant :

Rubriques	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Stocks				
Usagers	46 741	6 546	24 356	28 931
Autres				
TOTAUX	46 741	6 546	24 356	28 931

Charges constatées d'avance :

Libellé	Date période		Montant		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges Externes	01/01/2026	31/12/2026	2 546		

Produits à recevoir :

Nature	Montant
Usagers	
Autres créances	88 657
Disponibilités	2 149
TOTAL	90 806

Informations sur les postes du passif du bilan :

Fonds associatifs

Libellé	Début exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Subventions d'investissements sur biens renouvelables (par l'organisme)				
- Service de Prévention (PSE-PREV)	35 070			35 070
- CMPP	24 662			24 662
TOTAL	59 732			59 732
Réserves statutaires ou contractuelles				
- APE2A Service propre	66 225			66 225
Autres réserves réglementées				
- APE2A Service propre	28 135			28 135
- PSE - IPL	3 243			3 243
- Service de Prévention (PSE-PREV)	70 658			70 658
- Hébergement temporaire	11 869			11 869
Réserves d'investissements				
- CMPP	148 123			148 123
- CHRS	96 755			96 755
- PSE - IPL	5 000			5 000
- Service de Prévention (PSE-PREV)	58 448			58 448
- Veille sociale	19 084			19 084
- Hébergement temporaire	15 773			15 773
Réserves de trésorerie				
- CMPP	55 765	15 000		70 765
- CHRS	21 757			21 757
- Service de Prévention (PSE-PREV)	70 776			70 776
- Hébergement temporaire	6 693			6 693
Réserves de compensation				
- CMPP	30 436			30 436
- CHRS	79 048	8 816		87 864
- Service de Prévention (PSE-PREV)	120 565			120 565
- Veille sociale	11 141			11 141
Réserves effort de construction				
- CMPP	13 569			13 569
- Service de Prévention	18 683			18 683
TOTAL DES RESERVES	951 746	23 816	-	975 562

Libellé	Début exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Report à nouveau débiteur et créiteur				
- CMPP		27 474		27 474
- APE2A Service propre	25 854		5 259	20 595
- PSE - IPL	-127 589	-1870		-129 460
- Service de Prévention (PSE-PREV)	67 970	2 312		70 282
- Veille sociale	- 33 202	-10 276		- 43 478
- Hébergement temporaire	-18 455	- 2 925		- 21 380
Sous-total report à nouveau	- 85 422	14 715	5 259	- 75 967
Résultat en attente d'affectation				
- CHRS	8 817	5 516		14 333
Report à nouveau affecté au financement des mesures d'exploitation				
- CMPP	50 935			50 935
Dépenses pour congés payés				
- CMPP	- 2 166	2 885		719
- CHRS	- 6 958	1 202		- 5 756
Provision CP				
- CMPP	-21 496			- 21 496
Dépenses refusées par le financeur				
- CHRS	-27 969			-27 969
TOTAL REPORT A NOUVEAU	- 84 259	24 318	5 259	- 65 201

Autres fonds associatifs

Libellé	Début exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Apports				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés (avec charges)				
Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
Ecart de réévaluation				
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables (par l'organisme)				
Provisions réglementées	67 031	16 539		83 570
Droits des propriétaires (commodat)				

Les provisions réglementées concernent des produits perçus par l'association pour sa gestion propre des actifs en dehors des subventions des tiers partenaires financeurs.

Elle neutralise dans la majorité des cas des produits financiers ou des plus-values de cessions d'immobilisations.

Provisions réglementées

Nature des réserves et provisions	Solde ouverture	Augmentation (+)	Diminution (-)	Solde clôture
Provisions réglementées	67 031	16 539		83 570
Provisions pour risques	226 000		2 736	223 264
Provisions pour charges	104 230	44 422		148 652
TOTAUX	397 261	60 961	2 736	455 486

Provisions fond dédiés, autres passifs autres passifs

Nature	Solde ouverture	Augmentation (+)	Diminution (-)	Solde clôture
CHRS	6 247	53 233		59 480
CMPP	33 853		27 949	5 904
TOTAUX	40 100	53 233	27 949	65 384

Provisions pour engagements de retraite et avantage assimilés

Il s'agit d'une provision constituée en vue de faire face aux indemnités de départ en retraite individualisées.

L'engagement de retraite est calculé en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite :

- Taux d'actualisation : 3.96%
- Taux annuel moyen d'évolution des rémunérations : 2%
- Taux de charges sociales cadres : 55 %
- Taux de charges sociales non-cadres : 50%
- Age moyen de départ à la retraite : 64 ans.
- Taux de rotation du personnel est de 20% pour les salariés dont le départ intervient après les 5 prochaines années,

Le montant de la provision des droits acquis par les salariés pour les indemnités de départ à la retraite est estimé à 70 K€ (charges incluses).

La provision enregistrée dans les comptes correspond à la totalité des indemnités de départ en retraite individualisées.

Précision sur d'autres dettes

Charges à payer

Type de poste	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-
Emprunts et dettes financières divers	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 296
Dettes fiscales et sociales	100 740

Autres Dettes	-
TOTAL	147 036

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Etat des créances	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	29 176	-	29 176
Autres immobilisations financières	3 338	-	3 338
Créances clients et comptes rattachés	45 130	45 130	-
Autres	77 605	77 605	-
Charges constatées d'avance	2 546	2 546	-
TOTAUX	157 795	125 281	32 514
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>	-		
<i>Remboursements obtenus en cours d'exercice</i>	-		

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à plus de 1 an maximum à l'origine	-	-		
Emprunts et dettes financières divers	1 983	1 983		
Fournisseurs et comptes rattachés	149 527	149 527		
Dettes fiscales et sociales	205 519	205 519		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres Dettes	540	540		
Produits constatés d'avance	138	138		
TOTAUX	357 707	357 707	-	-
<i>Emprunts souscrits sur l'exercice</i>				
<i>Emprunts Remboursés sur l'exercice</i>	2792			
<i>Emprunts et Dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture</i>				

Comptes de résultat

Résultat par activité ou établissement

Résultat comptable de l'exercice	Déficit	Excédent
PREV		4 751
HT		2 180
PAO - VEILLE SOCIALE		152
IPL		1 136
CMPP		7 504
CHRS		2 595
APE2A HS - SERVICE PROPRE	3 856	
Résultat de l'exercice	3 856	18 318

Informations relatives à la fiscalité

Information relatives au régime fiscal

L'impôt Société d'un montant de 3 401 € correspond à l'impôt dû sur les produits financiers soumis.

Autres information relatives aux opérations et engagement hors bilan

Valorisation du bénévolat

La valorisation du bénévolat se fait sur les temps et kilomètres effectués par les administrateurs.

SYNTHESE	2025	Montant heure	30€	Ind kms 4 CV	0,523	
Nom	Prénom	Nbre heures	Montant valorisation heures	Nbres Kms	Montant valorisation kms	Total
BOCQUET	Marie-Françoise	522,75	15 682,50 €	1 176,00	615,05 €	16 297,55 €
DIAZ	François	8,75	262,50 €	16,00	8,37 €	270,87 €
RAULT	Jules	48,75	1 462,50 €	564,00	294,97 €	1 757,47 €
LABBE	Marine	14,75	442,50 €	608,40	318,19 €	760,69 €
BESSON	Eric	14,75	442,50 €	14,40	7,53 €	450,03 €
BOUDET	Serge	0,00	0,00 €	0,00	0,00 €	0,00 €
COURTIGNE	Isabelle	3,00	90,00 €	98,40	51,46 €	141,46 €
CULLARD	Charles	18,45	553,50 €	210,80	110,25 €	663,75 €
GADBOIS	Cléonice	11,75	352,50 €	0,00	0,00 €	352,50 €
GROLLIER	Michel	5,00	150,00 €	201,20	105,23 €	255,23 €
GARDAN	Denis	2,00	60,00 €	3,40	1,78 €	61,78 €
LAMBERT	Sophie	1,30	39,00 €	110,80	57,95 €	96,95 €
OGER	Claude	13,60	408,00 €	507,60	265,47 €	673,47 €
SALOT	Leslie	2,45	73,50 €	98,40	51,46 €	124,96 €
	sous-total	667,30	20 019,00 €	3 609,40	1 887,72 €	
					TOTAL	21 906,72 €

Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié (ETP) y compris celui mis à disposition de l'entité se décompose ainsi, par catégorie :

Services	Personnel salarié
IPL	3,53
Service de prévention	12,47
PAO - VEILLE SOCIALE	1,26
CHRS	6,89
AVDL	1,64
TOTAL	25,79

Services	Personnel salarié
CMPP	9,36
TOTAL	9,36